



Absence de réponse de la Commission européenne à des questions relatives à la manière dont elle tient compte de l'expérience acquise par les candidats avant l'obtention de leur diplôme dans le cadre des procédures de sélection

Affaire ouverte

Affaire 591/2021/LM - **Ouvert le** 21/04/2021 - **Décision le** 23/06/2021 - **Institution concernée** Commission européenne |